

EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

TABLEAU
DE BORD
NATIONAL

NOVEMBRE
2020

CHIFFRES-CLÉS

à fin juin 2020

8,2%

des demandeurs d'emploi

sont en situation de handicap (DEBOE)

493 156

DEBOE sont inscrits à Pôle emploi

en catégories A-B-C. (-3% en un an)

61%

des DEBOE sont en chômage de longue durée

27 718

recrutements

de travailleurs handicapés

8 933

maintiens dans l'emploi

de travailleurs handicapés

EN SYNTHÈSE

U ne crise sanitaire et économique inédite

Plus de 700 000 emplois salariés ont été perdus au 1er semestre 2020. Cela représente un recul de l'emploi de 2,3 % sur un an, une large part de l'ajustement de court terme à la crise étant passé par la baisse du recours à l'intérim, secteur dans lequel les personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) sont proportionnellement moins présentes.

D'après l'Insee, le PIB devrait reculer d'environ 9 % en 2020. L'emploi salarié se stabiliserait au second semestre mais le taux de chômage augmenterait nettement, après une baisse en trompe l'œil pendant le confinement où de nombreuses personnes sans emploi avaient interrompu leurs recherches.

Dans ce contexte, en complément des mesures instaurées par les pouvoirs publics, l'Agefiph a mis en place dès le début du confinement des mesures exceptionnelles (adaptation des situations de travail, soutien à l'exploitation,...) pour accompagner les personnes handicapées dans la formation et dans l'emploi et soutenir les employeurs privés et les entrepreneurs travailleurs handicapés.

SOMMAIRE

04 DONNÉES DE CADRAGE

- La population handicapée
- L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)

06 LA DEMANDE D'EMPLOI

Des BOE relativement épargnés au 1^{er} semestre par la hausse du nombre de demandeurs d'emploi...

À fin juin 2020, 493 156 DEBOE sont inscrits à Pôle emploi en catégories A-B-C. Ils représentent 8,2 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Les DEBOE semblent relativement épargnés dans cette 1^{re} phase, leur nombre n'ayant quasiment pas augmenté depuis le confinement. Les amortisseurs sociaux mis en place par le gouvernement, confortés par l'Agefiph, ont permis de préserver dans cette phase l'emploi des personnes en situation de handicap (activité partielle, arrêt maladie des personnes vulnérables, développement du télétravail, mesures de soutien à l'activité professionnelle...). Sur un an, le nombre de DEBOE a diminué dans la quasi-totalité des régions. La baisse est de 3 % au niveau national, soit 14 000 demandeurs de moins, alors qu'on enregistre une augmentation de 5 % pour l'ensemble des publics. Le flux d'inscription au chômage des BOE a fortement diminué dans la période.

... mais moins de reprises d'emploi pour les BOE et des difficultés d'insertion qui persistent

Les reprises d'emploi déclarées à Pôle emploi ont quant à elles diminué de 30 % au 1^{er} semestre 2020 (-21 % pour le tout public) par rapport au 1^{er} semestre 2019. La baisse des recrutements est également visible dans l'activité des Cap emploi : ceux-ci ont contribué à 27 718 recrutements de travailleurs handicapés, tous types de contrats confondus, soit une baisse de 19 % en un an. Cette baisse concerne les employeurs publics comme les employeurs privés et est encore plus accentuée pour les contrats de plus de 3 mois (-28 %).

Si la fin d'année 2019 et les tous premiers mois de 2020 laissaient espérer une amélioration sur le front de l'emploi des personnes en situation de handicap, la dégradation de la situation économique liée à la crise sanitaire fait craindre un reflux inédit en leur défaveur dès le second semestre 2020. C'est pourquoi, dans ce contexte, tous les acteurs de la politique de l'emploi se mobilisent pour prévenir et contenir la situation, soutenir l'emploi et les employeurs.

Les DEBOE présentent toujours des difficultés particulières d'insertion avec notamment :

- un âge élevé : près de 250 000, soit 50 %, ont 50 ans ou plus (contre 26 % pour l'ensemble des publics),
- un chômage de longue durée : à fin juin 2020, 61 % des DEBOE sont en chômage de longue durée et 127 000, soit plus d'1 DEBOE sur 4, sont inscrits depuis plus de 3 ans, leur nombre continuant à augmenter. L'ancienneté moyenne d'inscription est de 883 jours pour un DEBOE, soit 215 jours de plus que pour l'ensemble des publics,
- une part élevée de bénéficiaires de l'AAH : 124 000, soit 25 %, sont bénéficiaires de l'AAH.

09 LES INSERTIONS

11 LA CRÉATION D'ACTIVITÉ

13 LES ENTREPRISES ADAPTÉES - CDD TREMLIN

10 LES MAINTIENS DANS L'EMPLOI

12 LES CONTRATS EN ALTERNANCE

14 L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ



DONNÉES DE CADRAGE : LA POPULATION HANDICAPÉE

Année 2019

Enquête Emploi - Insee
dernières données disponibles

Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)

2,7 MILLIONS DE BOE EN 2019
ont une reconnaissance administrative
du handicap

+300 000

BOE DEPUIS 2013

ILS REPRÉSENTENT

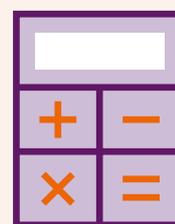
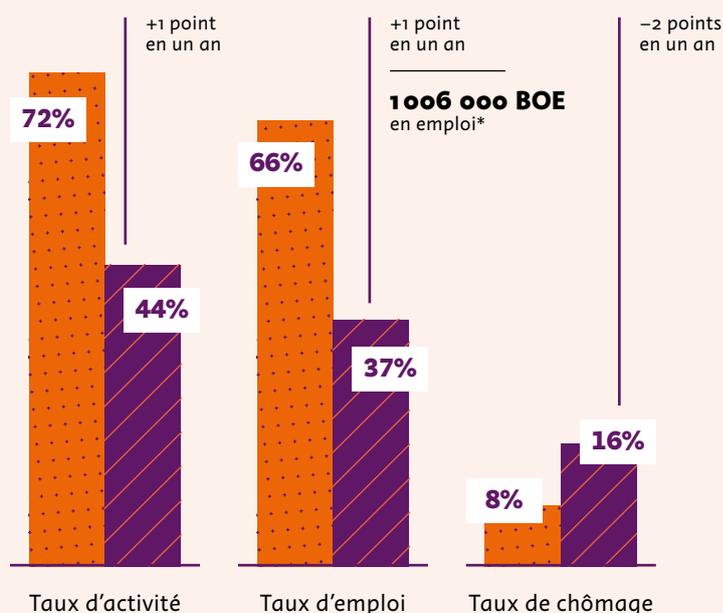
7% de la population totale
des 15-64 ans

L'enquête emploi

L'enquête emploi est une enquête en continu réalisée par l'Insee. Elle permet de mener des analyses de la situation des personnes sur le marché du travail.

Elle porte sur les personnes de 15 ans et plus résidant en ménages ordinaires, c'est à dire hors collectivités (en particulier les personnes handicapées vivant en institutions spécialisées). Dans le cadre de l'enquête emploi, un module de 4 questions sur la santé au travail a été intégré (problèmes de santé, état de santé en général, limitations, reconnaissance administrative).

Les taux d'activité, d'emploi et de chômage des BOE et du tout public



Taux d'activité > $\frac{\text{actifs occupés} + \text{chômeurs}}{\text{population totale}}$

Taux d'emploi > $\frac{\text{actifs occupés}}{\text{population totale}}$

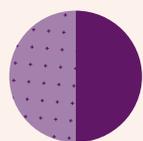
Taux de chômage > $\frac{\text{nombre de chômeurs}}{\text{(actifs occupés} + \text{chômeurs)}}$

Tout public BOE

* quels que soient la taille de l'établissement (+ ou - 20 salariés) et le secteur (privé/public)

Les BOE en emploi en 2019

= 3,8% de l'ensemble des personnes en emploi



50%
sont des femmes



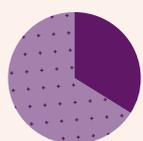
49% pour
le tout public



46%
ont 50 ans et +



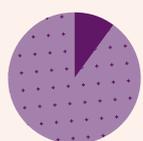
30% pour
le tout public



34%
travaillent à
temps partiel



17% pour
le tout public

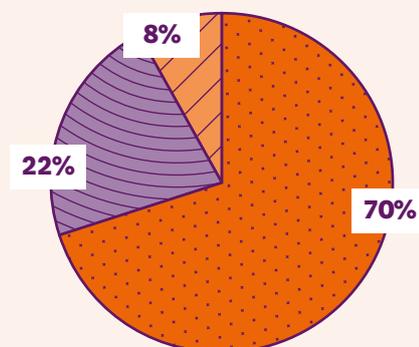


10%
sont des cadres
(+3 points en un an)



19% pour
le tout public

Le statut dans l'emploi des BOE (données 2015)



- Indépendants (11% pour le tout public)
- Public (21% pour le tout public)
- Privé (68% pour le tout public)

DONNÉES DE CADRAGE: L'OBLIGATION D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Année 2017
Agefiph / Dares

Taux
d'emploi
direct

salariés handicapés

effectif global
d'assujettissement
de l'ensemble des
établissements
(y compris ceux sous accords)

ÉTABLISSEMENTS DE 20 SALARIÉS OU PLUS ASSUJETTIS
À L'OBLIGATION D'EMPLOI :

103 700 dont établissements couverts
par un accord: **12 400**

TAUX D'EMPLOI DIRECT DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

3,5%
EN ETP

3,9%
EN UNITÉS
BÉNÉFICIAIRES
(LÉGAL)

4,8%
EN PERSONNES
PHYSIQUES
(+0,7 point en 5 ans)

NOMBRE DE SALARIÉS HANDICAPÉS
(EN PERSONNES PHYSIQUES) :

489 100

(+30%)
en 5 ans

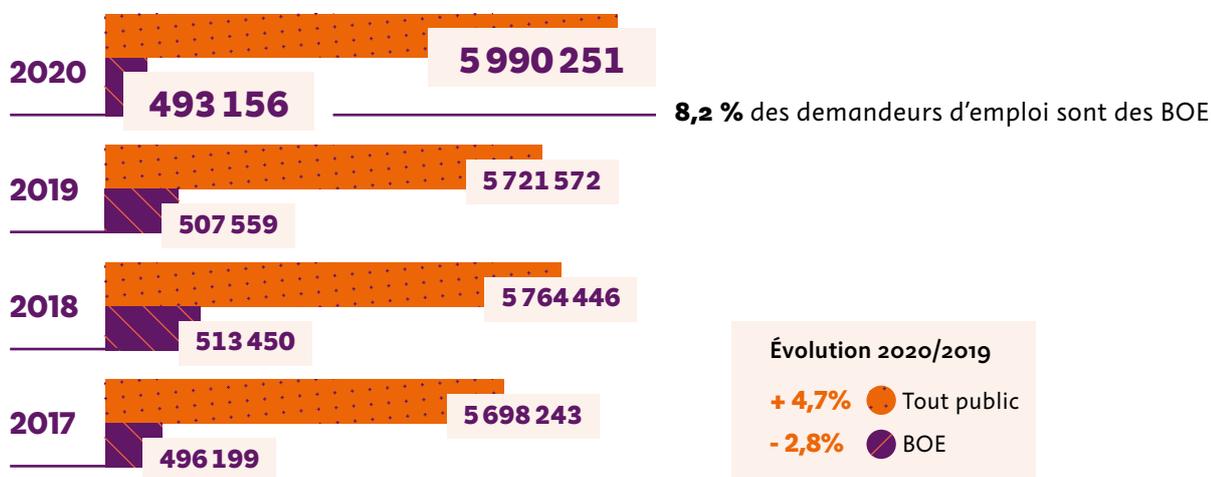
ÉTABLISSEMENTS EMPLOYANT
AU MOINS UN TRAVAILLEUR HANDICAPÉ :

80%

ÉTABLISSEMENTS VERSANT UNIQUEMENT
UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'AGEFIPH :

9%

Évolution des demandeurs d'emploi (cat. A,B,C)



Les catégories de demandeurs d'emploi

La Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi
TP : tout public.

Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.



Effectifs par catégorie de demandeurs d'emploi

DE tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

- A.** sans emploi
392 622 BOE (+1 % en un an)
- B.** ayant exercé une activité réduite courte au cours du mois ($\leq 78h.$)
41 490 BOE (-13% en un an)
- C.** ayant exercé une activité réduite longue au cours du mois ($> 78h.$)
59 044 BOE (-19% en un an)

DE non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

- D.** sans emploi (en raison d'un stage, formation, maladie, ...)
21 830 BOE (-5% en un an)
- E.** en emploi (ex: bénéficiaires de contrats aidés, ...)
15 322 BOE (-31% en un an)

➤ **Caractéristiques** des demandeurs d'emploi (DE)

BOE		Tout public (TP)
49 %	Femmes	51 %
50 %	50 ans et +	26 %
36 %	BAC et +	53 %
20 %	Niveau < CAP	14 %
37 %	Faible niveau de qualification (manoeuvre, os, employé non qualifié)	29 %
61 %	DE de longue durée (>= à 1 an)	48 %
26 %	DE depuis au moins 3 ans	18 %
883 jours	Ancienneté moyenne d'inscription au chômage	668 jours

➤ **Les domaines professionnels** les plus recherchés par les DEBOE



Services à la personne et à la collectivité

24% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine (21% TP)



Support à l'entreprise

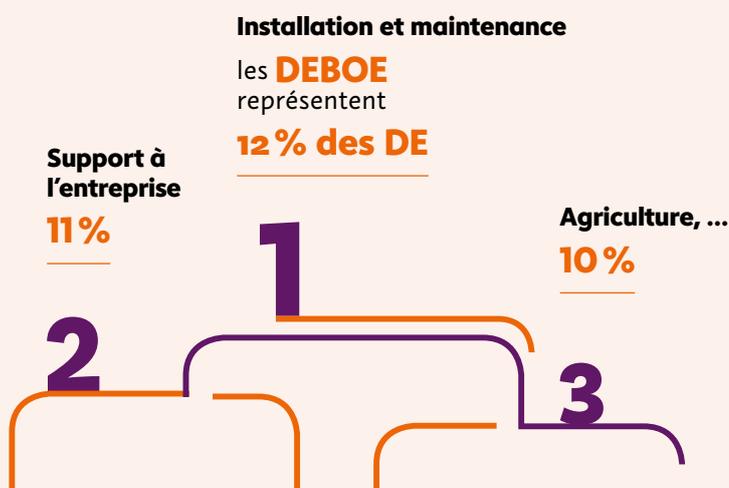
17% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine (12% TP)



Commerce, vente et grande distribution

11% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine (14% TP)

➤ **Les domaines professionnels** parmi lesquels les DEBOE sont sur-représentés



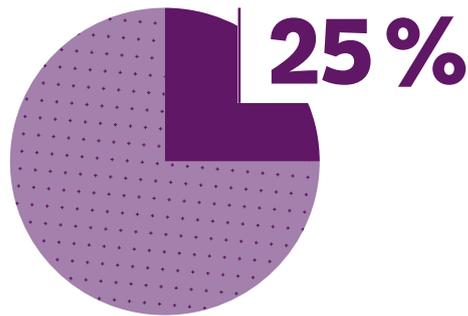
NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 8,2% de l'ensemble des DE

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

➤ **Les demandeurs d'emploi** bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé

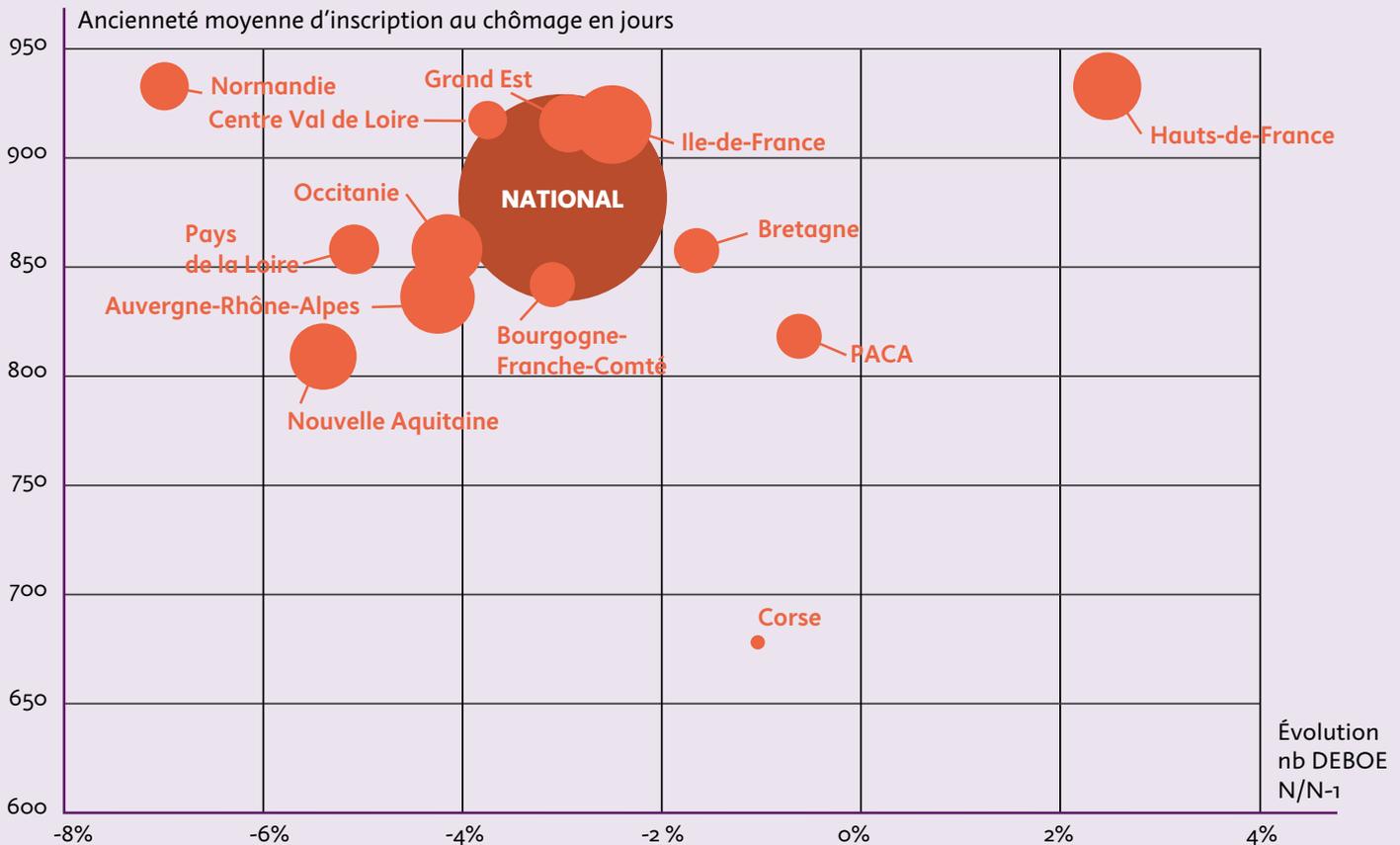


DES DEBOE SONT BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH
(seule ou avec un autre titre de reconnaissance)
= 123767 DEBOE

➤ **Les demandeurs d'emploi en région (métropole)**



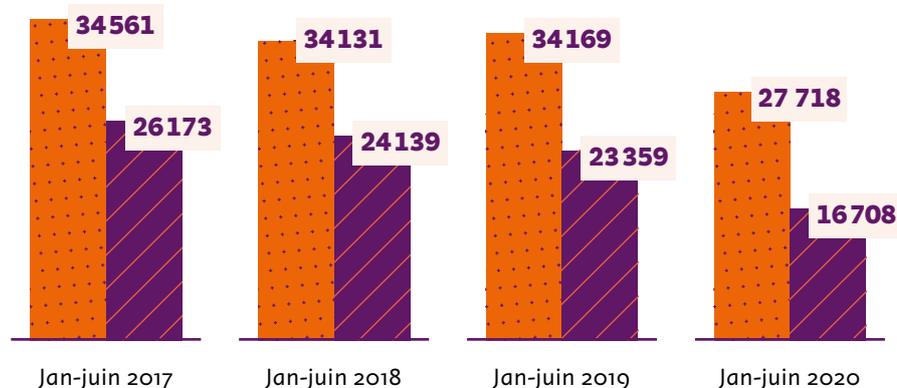
Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage



Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement des régions par rapport à la moyenne nationale selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours. La taille des bulles est proportionnelle au nombre de DEBOE dans la région.

Au niveau national, l'ancienneté moyenne d'inscription est de 883 jours. Le nombre de DEBOE s'élève à 493 156 ce qui représente une baisse de 2,8 %. La Corse enregistre l'ancienneté moyenne d'inscription la plus faible avec 672 jours et les Hauts-de-France la plus importante avec 940 jours. La Normandie enregistre la baisse la plus importante de DEBOE avec - 6,0% pour atteindre 25 674 DEBOE, et les Hauts-de-France la hausse la plus importante +2,5%, pour atteindre 53 408 DEBOE.

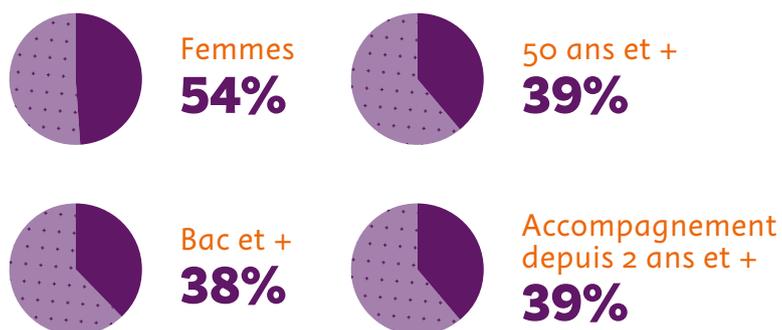
Évolution des placements Cap emploi



Évolutions 2020/2019

- 19% Total placements
- 28% Conventionnels

Profil des personnes embauchées



Caractéristiques

des placements conventionnels

27%

CDI

+1 point en un an

18%

CONTRATS AIDÉS*

-2 points en un an

24%

EMPLOYEURS
PUBLICS

+3 points en un an

601

CRÉATIONS
D'ACTIVITÉ

-29 % en un an

* Part des contrats aidés (CUI et alternance)
au sein des placements conventionnels

Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine dans son article 101 la réunion en une mission commune de **l'accompagnement vers l'emploi et du maintien dans l'emploi** des personnes handicapées en milieu ordinaire.

Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

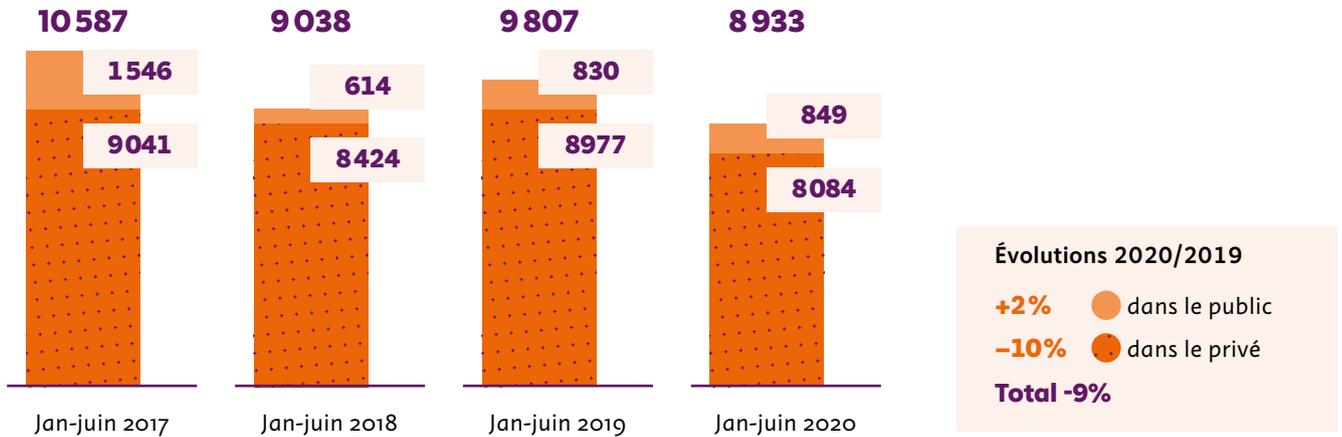
Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des acteurs concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les données présentées sont extraites des rapports d'activité consolidés à fin juin 2020.

Les placements conventionnels :

On entend par placements conventionnels, les contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

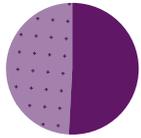
Attention : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.

Évolution du nombre de maintiens dans l'emploi Cap emploi



Profil des personnes

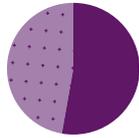
maintenues dans l'emploi...



Femmes
51%



50 ans et +
46%



Bac et +
53%



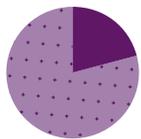
92%

TAUX GLOBAL
DE MAINTIEN
DANS L'EMPLOI

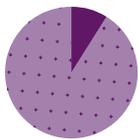
Définition : Le taux de maintien dans l'emploi est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

...et des entreprises

(sur l'ensemble des maintiens du secteur privé)



Industrie
21%

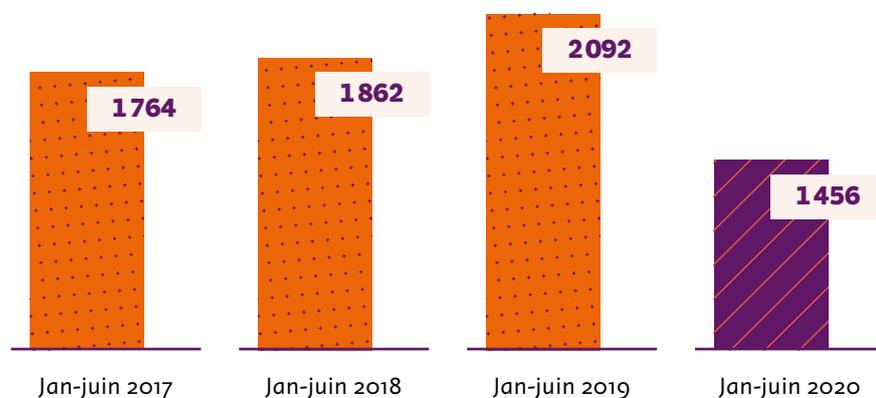


Agriculture
9%



étab. 20 sal. et +
69%

Évolution du nombre de créations d'activité aidées par l'Agefiph



Évolutions 2020/2019

-30%

Caractéristiques des créateurs d'activité aidés financièrement par l'Agefiph

40%
FEMMES**45 ANS**
ÂGE MOYEN**33%**
50 ANS ET +**59%**
BAC ET +
+2 points en un an

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.

Part des BOE dans les PEC (CUI-CAE)



4 632
CUI-CAE BOE
soit -42% en un an

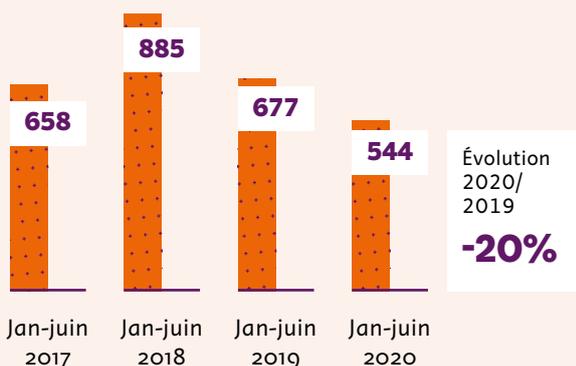
Les contrats aidés

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats uniques d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. Les contrats initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand ne sont mobilisables que sous conditions. Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

➤ Apprentissage

Personnes handicapées

Évolution des entrées
en contrat d'apprentissage
(aidés financièrement par l'Agefiph)



Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

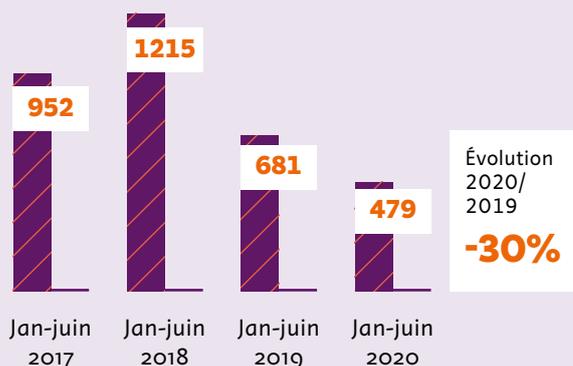
Données qualitatives

Femmes	26 %
Âge moyen	22 ans
- de 18 ans	37 %
Bac et +	16 %
Handicap mental	18 %
Handicap cognitif	39 %
20 salariés et +	23 %
- de 10 salariés	64 % +3 points en un an
Tertiaire	59 %

➤ Professionnalisation

Personnes handicapées

Évolution des entrées
en contrat de professionnalisation
(aidés financièrement par l'Agefiph)



Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

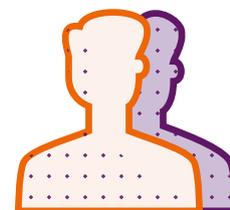
Données qualitatives

Femmes	53 % +2 points en un an
Âge moyen	40 ans
45 ans et +	41 %
Bac et +	49 %
Handicap moteur	52 %
Maladies invalidantes	24 %
20 salariés et +	56 % -3 points en un an
Tertiaire	85 %

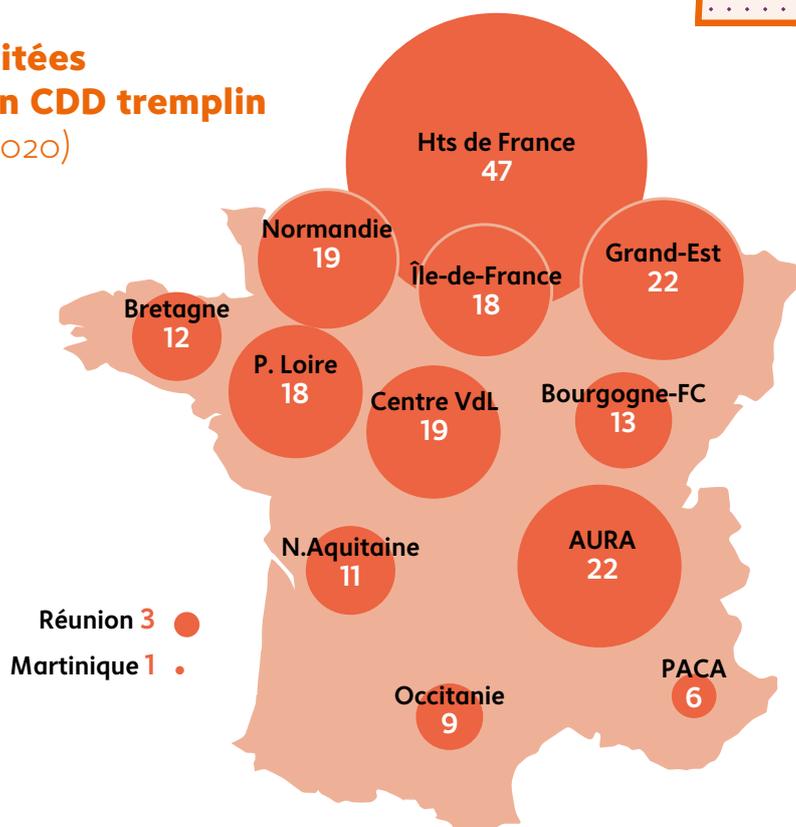
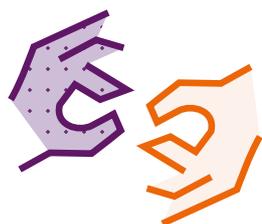
Contexte et enjeux

La transformation du cadre d'intervention des entreprises adaptées (EA) et l'engagement national "Cap vers l'entreprise inclusive 2018-2022" signé le 12 juillet 2018 pour un doublement du nombre de personnes employées et accompagnées par les EA d'ici 2022 a pour objectifs de :

- développer l'emploi dans les EA par de nouvelles approches innovantes dans le cadre du triptyque "emploi-formation-accompagnement",
- faciliter la mise en œuvre de parcours professionnels de leurs salariés et encourager les passerelles entre les EA et les autres employeurs publics et privés.



► Nombre d'EA habilitées à l'expérimentation CDD tremplin (situation à fin juin 2020)



Les expérimentations CDD tremplin et EATT

L'expérimentation d'un CDD spécifique dit "tremplin" visant un accompagnement des transitions professionnelles des travailleurs handicapés au sein des entreprises adaptées est inscrite dans la loi du 05/09/2018 "pour la liberté de choisir son avenir professionnel". À fin juin 2020, 220 entreprises adaptées sont habilitées à mettre en œuvre l'expérimentation dans les territoires.

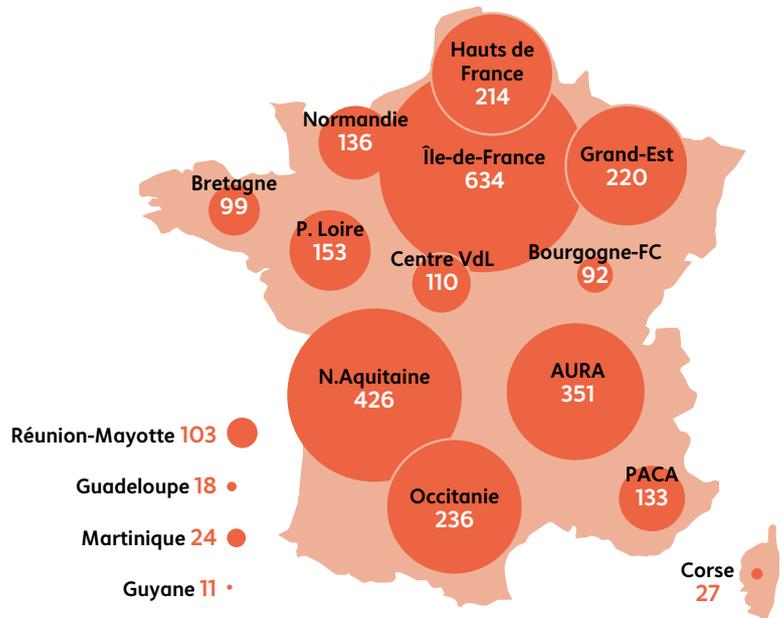
L'expérimentation s'adresse à des personnes en situation de handicap et leur permet, dans le cadre d'un parcours limité dans le temps, d'acquérir une expérience professionnelle et de bénéficier d'une formation et d'un accompagnement individualisé tourné vers la réalisation de leur projet professionnel.

L'emploi accompagné

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail. Sa mise en œuvre comprend un soutien à l'insertion professionnelle et un accompagnement médico-social du salarié. Elle comprend également un appui et un accompagnement de l'employeur, public ou privé.

Fin juin 2020, près de 3 000 personnes handicapées sont accompagnées dans le cadre du dispositif.

➤ Emploi accompagné : nombre de personnes accompagnées au 30 juin 2020



➤ Caractéristiques des personnes entrées dans le dispositif

(données France entière)

37%
FEMMES

23%
AUCUN
DIPLOME

46%
MOINS
DE 30 ANS

71%
SANS EMPLOI
À L'ENTRÉE



46%

TROUBLES
DU PSYCHISME



Retrouvez les publications
de l'Observatoire de l'emploi et du handicap
sur agefiph.fr/centre-de-ressources

Direction de la publication : Didier Eyssartier
Rédaction : Direction Innovation Évaluation Stratégie
Conception : Agence In medias res
Mise en page : Agence In medias res